

Date de convocation :  28/10/2024	<b>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</b>  <b>COMMUNE DE DUNIERES</b>  <b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
-----------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le cinq novembre deux mil vingt-quatre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Fabienne MANOHA, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Colette MORIN, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (18).

Absentes : Corinne BEAL (1).

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à Fanny MOURIER), Catherine MARCON (pouvoir à Pierre DURIEUX), Christophe MOULIN (pouvoir à Isabelle MEYNET), Thierry SABOT (4).

Monsieur Cédric BROUSSARD a été désigné secrétaire de séance.

**OBJET DE LA SEANCE : Dotation de Soutien aux événements climatiques.**

**DCM 20241105-13**

Suite aux intempéries du 17 octobre 2024, des ouvrages (enrochement à Béraud) et un chemin rural à Bercary ont été fortement endommagés.

Le montant des dépenses pour ces réparations est estimé 6289.08 € HT soit 7546.90 € TTC.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre de la solidarité des événements climatiques pour financer ces travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les travaux de remise en état des ouvrages et du chemin rural endommagés par les intempéries pour un montant estimé à 7546.90 € TTC.
- Sollicite de l'Etat une aide du montant le plus élevé possible, au titre de la Dotation de Solidarité des événements climatiques ;

**AR Prefecture**

043-214300873-20241105-DCM20241105\_13-DE  
Reçu le 26/11/2024

- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,



Le Maire,  
Pierre DURIEUX

Le Secrétaire de séance,  
Cédric BROUSSARD

AR Prefecture

043-214300873-20241105-DCM20241105\_13-DE  
Reçu le 26/11/2024